



Maison de l'Europe de Paris



## ■ Comment renforcer la démocratie européenne ?

**Les élections européennes en 2019 ont battu un record de participation depuis ces vingt dernières années avec plus de 200 millions de citoyen.ne.s qui sont allé.e.s aux urnes contrairement aux tendances nationales qui montrent une baisse de participation. Ces démonstrations de force citoyenne ont donné corps à une priorité de la Commission européenne : « un nouvel élan pour la démocratie européenne ».**

Dans l'élan des élections, la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a mis en avant la volonté de renforcer la démocratie européenne. Cette volonté se veut être celle des citoyen.ne.s désireux de jouer un rôle plus actif dans la politique européenne. Plusieurs moyens ont donc été engagés pour faire de l'UE un lieu où les citoyen.ne.s puissent participer et être impliqué.e.s dans les décisions politiques.

### ➤ La place des citoyen.ne.s : une demande accrue de réponses

Le monde fait face à des changements qui le bouleversent : climatique, numérique, et nouvellement sanitaire avec la pandémie mondiale. Face à ces bouleversements, et autres contestations contre les inégalités, de nouvelles voix s'élèvent, de nouveaux moyens existent. La jeunesse se trouve en première ligne comme nous avons pu le constater avec les questions écologiques portées par la voix de Greta Thunberg. Outre les questions climatiques, une remise en cause plus profonde de notre société se fait sentir sur les inégalités raciales, les violences policières, les causes humanistes tel que le traitement des Ouïghours en Chine, les inégalités de genres, et d'orientations sexuelles qui mènent à de fortes discriminations. Ce terreau de contestations politiques et sociétales se fait aussi grâce aux réseaux sociaux qui permettent de nouvelles formes de diffusions, d'actions notamment en ce temps de pandémie où les rencontres sont difficiles. Face à toutes ces émergences, la Commission européenne souhaite que les citoyen.ne.s puissent s'exprimer

#### Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.  
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85  
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu  
📍 Maison de l'Europe de Paris 📞 @MdEuropeParis



MAIRIE DE PARIS 

 île de France



## Maison de l'Europe de Paris

et être impliqué.e.s dans la politique européenne qui a un impact direct sur les politiques nationales. Plusieurs fois, Ursula von der Leyen a prouvé qu'elle avait un fort intérêt dans les questions évoquées ci-dessus notamment dans son discours sur l'état de l'Union où elle a fait mention de ces différents points.

Selon une étude de Kantar, l'UE, en tant que telle, n'est pas au cœur des préoccupations des citoyen.ne.s qui sont plus soucieux par des sujets quotidiens tels que le chômage, la santé, l'immigration, le changement climatique etc. Or, ce sont des sujets dont s'empare l'Union. Ce manque de satisfaction n'est pas synonyme d'euro-scepticisme ou de remise en cause du projet européen. De manière intrinsèque, les citoyen.ne.s demandent à ce que l'UE ait plus de compétences (46%). C'est ce qu'a démontré la crise sanitaire ; la Commission européenne a réussi à harmoniser les politiques et la gestion de la crise mais elle a manqué fortement de moyens et d'outils pour répondre aux différentes demandes. Dans cette dynamique, 60% des européen.ne.s seraient favorables à ce que certains sujets soient abordés à l'échelle européenne et non nationale.

### ➤ **La volonté de la Commission européenne et des institutions : renforcer la participation politique**

La Commission a montré sa volonté de travailler main dans la main avec les autres institutions pour donner aux citoyen.ne.s le meilleur cadre possible pour s'exprimer. Dans sa priorité : *« un nouvel élan pour la démocratie »* elle aborde 3 aspects pour englober cette problématique :

- **L'Avenir de l'Europe** : il s'agit d'un nouveau forum public qui veut ouvrir la porte au débat de manière ouverte, inclusive, transparente et structurée dès 2021 (le CIED de la Maison de l'Europe de Paris est le hub de la région Ile-de-France). Ce forum souhaite s'inspirer de ce qui avait déjà été fait auparavant comme les consultations européennes en 2019. Les buts sont de consolider les liens entre les citoyen.ne.s et les institutions, de renforcer la participation politique notamment de la jeune géné-

#### Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.  
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85  
www.paris-europe.eu • maison-europe@paris-europe.eu  
📍 Maison de l'Europe de Paris 📞 @MdEuropeParis



## Maison de l'Europe de Paris

ration, de connaître ce qui est important pour les citoyen.ne.s, de poser des questions sur le fonctionnement des institutions, et enfin de montrer que l'Europe est capable de s'affirmer davantage et de promouvoir ses normes et valeurs.

- [Les initiatives de la Commission européenne](#) : cette dernière consulte de plus en plus les citoyens, les entreprises, la société civile, à donner leurs avis sur différents sujets dont elle s'empare à l'aide de questionnaires.
- [Prospective stratégique](#) : la Commission européenne souhaite explorer, anticiper et façonner l'avenir. En faisant cela, elle peut anticiper les tendances et les questions émergentes avec les différents avènements et possibilités afin de mieux aborder les sujets actuels et à venir.

La Commission européenne souhaite aborder une démocratie plus participative, combattre la désinformation qui est le mal de ces dernières années. Ce combat se fait aussi dans le cadre de sa priorité au numérique. Cette politique contre les fausses informations va de pair avec sa prévention sur les ingérences extérieures dans le processus démocratique. Ce combat se fait conjointement avec le Parlement européen qui a créé en septembre une nouvelle commission : « *commission spéciale sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratique de l'UE, y compris la désinformation* » dont Raphaël Glucksmann (S&D) est le président. La désinformation a été mise une fois de plus en avant lors de la crise sanitaire et se révèle à la fois dangereuse pour la démocratie mais aussi pour les citoyen.ne.s.

### ➤ **Outil existant : l'initiative citoyenne européenne**

Il existe déjà un outil pour qu'une idée politique soit entendue par la Commission européenne : l'initiative citoyenne européenne qui est en quelque sorte une pétition à l'échelle européenne dont les règles sont strictes et demande une organisation au préalable. Les organisateurs doivent être au moins composés de 7 citoyens de l'UE vivant dans 7 États-membres différents. Pour que l'initiative soit retenue il faut obtenir le soutien d'au moins 1 million de personnes, avec un nombre minimal dans au moins 7 pays de l'UE. Un site est dédié pour vous donner toutes les étapes et consulter les initiatives en cours qui peuvent être signé en ligne : [https://europa.eu/citizens-initiative/home\\_fr](https://europa.eu/citizens-initiative/home_fr)

#### **Maison de l'Europe de Paris**

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.  
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85  
[www.paris-europe.eu](http://www.paris-europe.eu) • [maison-europe@paris-europe.eu](mailto:maison-europe@paris-europe.eu)  
📍 Maison de l'Europe de Paris 📱 @MdEuropeParis



## Maison de l'Europe de Paris

La Maison de l'Europe de Paris organise le lundi 7 décembre un webinaire sur cette priorité avec la participation de Dominique MOÏSI, géopolitologue, d'Ulrike GUEROT\*, professeure et directrice du département de politique européenne et d'étude de la démocratie, Université du Danube à Krems, fondatrice du European Democracy Lab et d'Emmanuel RIVIÈRE, Président, Centre Kantar sur le Futur de L'Europe. Vous pouvez vous inscrire ici : <https://zoom.us/meeting/register/tjMucO-trjkoHtEEwk17A4fjG4s62b85PRAt>

*Article rédigé par le Centre d'Information Europe Direct de la Maison de l'Europe de Paris et publié en partenariat avec Voix d'Europe le 02/12/2020.*

### Maison de l'Europe de Paris

Association régie par la loi de 1901, créée en 1956 et reconnue d'utilité publique.  
29, avenue de Villiers 75 017 Paris • Tél +33 (0)1 44 61 85 85  
[www.paris-europe.eu](http://www.paris-europe.eu) • [maison-europe@paris-europe.eu](mailto:maison-europe@paris-europe.eu)  
📍 Maison de l'Europe de Paris 📱 @MdEuropeParis

MAIRIE DE PARIS



île de France

